



République Française
Département LOIRET
Canton de MONTARGIS
VILLE DE VILLEMANDEUR

ARRETE N° 2025_0564

ARRETE D'URBANISME - PC045338 24 A0033

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du LOIRET
Commune de VILLEMANDEUR

DECISION DE RETRAIT
D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE
DÉLIVRÉ PAR
LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Dossier déposé le : 21/11/2024 Par : Monsieur YUSSUF POLAT Demeurant à : 14 RUE VICTOR HUGO 45120 CHALETTE SUR LOING Sur un terrain sis à : 48 RUE DE LISLEDON 45700 VILLEMANDEUR Pour : Maison individuelle Cadastré : BC77	Référence dossier PC 045338 24 A0033 Surface de plancher existante : / Surface de plancher créée : 115,62 m ²
---	--

Le Maire,

Vu le Code de l'urbanisme, notamment son article L424-5,

Vu le permis de construire référencé PC 045338 24 A0033 accordé en date du 30 décembre 2024 à Monsieur Yussuf Polat,

Vu la demande de Monsieur Yussuf Polat, en date du 26 août 2025, sollicitant l'annulation du permis de construire susvisé,

Considérant qu'il est attesté que les travaux ne sont pas réalisés,

ARRETE

Article 1 : Le permis de construire référencé PC 045338 24 A0033 est **RETIRE**.



Fait à VILLEMANDEUR, Le

26 AOUT 2025

Le Maire,

Denis SERRANO

La présente décision est transmise au représentant du titulaire dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire de la Commune de VILLEMANDEUR

Certifie que la décision en date du **30 DEC. 2024**

, retirant le permis de construire N° PC 045338 24 A0033

Transmise en Sous-préfecture le

27 AOUT 2025

Notifiée au demandeur le

27 AOUT 2025

